

REPONSES MOE

OUVRAGES/LOCALISATIONS	Code Avis	AVIS	Réponses
ENSEMBLE DU BATIMENT / TOUS LES OUVRAGES			
INFRASTRUCTURE			
FONDATIONS			
Fondations superficielles (ou semi-profondes)	S	N°O14 - 1 Fondation à proximité du bâtiment existant Nous transmettre une coupe entre les semelles isolées et le bâtiment existant. Pour rappel, aucune surcharge ne devra être apportée sur les fondations existantes. <u>Données attendues :</u> - Coupe et détails au droit du bâtiment existant (avec indication du niveau d'assise des fondations existantes).	Une coupe est présentée sur le plan Structure ST40 - Coupe D
ETANCHEITE DE TOITURE			
TERRASSE ETANCHEE INACCESSIBLE			
Avec végétalisation	S	N°O10 - 2 Absence de plan et de détail des EP en toiture végétalisé. <u>Données attendues :</u> - Détail au droit des EP.	Les formes de pentes et position des récupérateurs des EP de la toiture terrasse sont illustrées sur le plan ST20 Le détail au droit des EP sera présenté par les lots concernés pendant la période de préparation
FACADES			
BARDAGES RAPPORTES			
Support bois	S	N°O16 - 1 CCTP 03 - Bardage Il est décrit la mise en œuvre d'un bardage en fibre-ciment sur les mur à ossature bois (MoB). En complément de l'avis technique du procédé de bardage, demandé dans le CCTP, il conviendra de nous transmettre une note justifiant de la tenue aux vents en zone 5. <u>Données attendues :</u> - Cahier des charges justifiant la tenue aux vents zone 5	La NDC justifiant de la tenue au vent est également demandée au CCTP
FACADES A OSSATURE BOIS			
Dispositions générales	S	N°O9 - 2 Il est décrit dans le CCTP charpente la réalisation d'un mur à ossature bois. Nous attirons votre attention sur la faite que dans les DROM, le DTU31.2 peut être appliqué sur le seul aspect structurel. Les aspects « enveloppe » et « durabilité » présentent des spécificités qui ne sont pas traitées dans le DTU. Néanmoins, la mise en œuvre d'un bardage en fibre-ciment permet la réalisation d'une parois étanche (équivalente à une paroi de type XIV). <u>Données attendues :</u> - Détails des jonctions au droits des ouvertures (Encadrement de baies, bavette, ect.)	Les détails seront présentés lors de la phase EXE par les entreprises, pendant de la période de préparation